



PERMANENCES JURIDIQUES à Etampes*

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Essonne, l'association AGE 91 propose des permanences juridiques :

A destination des personnes âgées et de leurs familles

**Les 2^e et 4^e lundis du mois
de 9 h à 12 h**

Dans le cadre de ces permanences, un juriste :

- **répond à toute demande juridique dans les domaines civil, pénal, social et administratif**
- **vous écoute**
- **vous informe sur les droits et obligations**
- **vous aide dans l'accomplissement de vos démarches administratives et judiciaires**
- **vous oriente vers les services compétents**

Modalités

Permanences libres. Toutefois, pour des raisons d'organisation de planning et éviter un délai d'attente trop long, il vous est fortement préconisé de prendre rendez-vous au **01 69 92 11 70**.

Accessibles aux habitants des villes suivantes

Abbéville-la-Rivière, Angerville, Arrancourt, Authon-la-Plaine, Blandy, Bois-Herpin, Boissy-la-rivière, Boissy-le-Sec, Boutervilliers, Bouville, Brières-les-Scellés, Brouy, Chalo-Saint-Mars, Chaloui-Moulineux, Champmotteux, Chatignonville, Congerville-Thionville, Estouches, Etampes, Fontaine-la-Rivière, Guillerval, La Forêt-Sainte-Croix, Marolles-en-Beauce, Méréville, Mérobert, Mespuits, Monnerville, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière, Plessis-Saint-Benoist, Puisselet-le-Marais, Pussay, Roinvilliers, Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Escobille, Saint-Hilaire, Valpuseaux.

*** Lieu des permanences : Maison de Justice et du Droit
1 rue du Coq - 91150 ETAMPES**

